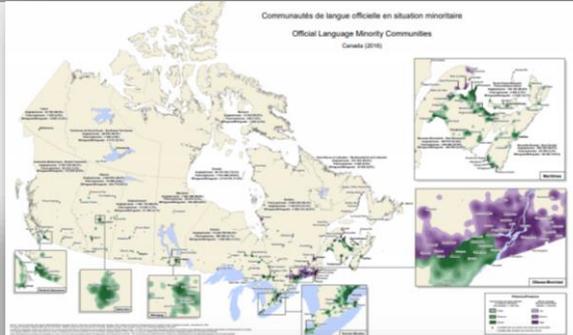


# Kiosque virtuel de Patrimoine canadien

Patrimoine canadien Canadian Heritage



Canada



### Recueil de pratiques exemplaires

PROMOUVOIR LA PLEINE RECONNAISSANCE ET L'USAGE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS DANS LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

### Quelques faits sur la francophonie canadienne

**La francophonie canadienne en chiffres**

- Le Canada compte près de 35 millions d'habitants, dont 22,8 % ont le français comme première langue officielle parlée.
- La majorité des francophones, soit 85,4 %, vivent au Québec et plus d'un million sont répartis dans les autres régions du pays.
- Près de 10,4 millions de Canadiens peuvent soutenir une conversation en français.

**Éducation, médias et culture**

- On retrouve au pays plus de 3 000 écoles primaires et secondaires, environ 75 collèges et près d'une trentaine d'universités de langue française; une majorité est située au Québec.
- À l'extérieur du Québec, plus de 160 000 francophones étudient dans leur langue dans 624 établissements publics des niveaux primaire et secondaire, gérés par les communautés.
- Les francophones hors Québec ont aussi accès à plus d'une vingtaine de collèges et d'universités.



### Questions clés

pour faciliter la prise de décision pouvant avoir une incidence sur la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles

**Qui**  
Toutes les institutions fédérales

**Quoi**

- Déterminer les incidences sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire et la promotion de français et d'anglais, ainsi que leur rôle dans le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.
- Il y a lieu, notamment, de publier périodiquement, en particulier de façon bilingue, des renseignements sur les langues officielles en situation minoritaire.

### Processus de consultations auprès des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)

**Principes directeurs**

Le gouvernement du Canada s'est engagé à inviter la population canadienne à participer activement aux débats de politiques publiques. Les citoyens participent activement lorsqu'ils jouent un rôle actif dans la définition des enjeux, dans l'examen de solutions possibles et dans la détermination des ressources ou des priorités.

En vertu de la Loi sur les langues officielles (LLO), toutes les institutions fédérales doivent prendre des mesures positives en vue de favoriser le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire ainsi que de promouvoir la reconnaissance et l'utilisation du français et de l'anglais dans la société canadienne.

La LLO a été formée par le gouvernement fédéral pour promouvoir la reconnaissance et l'utilisation du français et de l'anglais dans la société canadienne.

### Le réseau de concertation interministérielle de Patrimoine canadien (réseau 42) : Coup d'œil sur son rôle et ses réalisations

Le mandat du réseau 42 est d'offrir un cadre de concertation interministérielle pour faciliter la prise de décision pouvant avoir une incidence sur la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles.

Le mandat du réseau 42 est d'offrir un cadre de concertation interministérielle pour faciliter la prise de décision pouvant avoir une incidence sur la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles.

### Grands principes directeurs

- Effectué en temps opportun
- Prévisible
- Efficace
- Adapté
- Transparent
- Fondé sur la bonne et de la ré

### Outil de réflexion sur la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles - version abrégée

Cet outil est une version abrégée de l'Outil de réflexion sur la mise en œuvre de l'article 41 de la Loi sur les langues officielles. Il permet aux institutions fédérales de réfléchir aux mesures à prendre pour appuyer :

- Le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM ou communautés)
- La promotion de français et de l'anglais dans la société canadienne

### Guide sur la partie VII de la Loi sur les langues officielles : Appui aux communautés et promotion du français et de l'anglais

[Cliquez ici pour visiter le kiosque et parler avec un représentant du ministère!](#)

